

La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme/crédits de paiement

Durée : 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Objectif de formation

- identifier les objectifs et les enjeux d'une programmation et d'une gestion budgétaire pluriannuelle,
- maîtriser les principes, la procédure, la mise en œuvre des autorisations de programme et/ou d'engagement/crédits de paiement (AP-AE/CP).

Contenu

- la définition des AP-AE/CP et le contexte législatif et réglementaire,
- la traduction budgétaire et comptable des AP-AE/CP,
- la gestion : règles et conditions d'équilibre AP-AE/CP,
- la procédure, outil de planification budgétaire et de visibilité financière,
- la démarche managériale de négociation et suivi des AP-AE/CP et de relation avec les directions opérationnelles.

Prérequis

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Public

Responsables et cadres chargés des finances, cadres impliqués dans une démarche de gestion budgétaire pluriannuelle.

Méthodes pédagogiques

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme